



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS) NETPLUS-T

1. IDENTIFICATION

Nom du produit: NetPlus-T
Autres noms ou codes: 3150001
Usage: Solution nettoyante pour tartre et taches
Nom du fournisseur: DenPlus Inc.
Adresse: 333-M Chemin du Tremblay
Boucherville, QC, Canada, J4B 7M1
Téléphone pour informations: 450.641.1330
Téléphone d'urgence: 613.996.6666
Centre Anti-Poison du Québec 1.800.463.5060

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2A

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

2.2 Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement: Attention

Mentions de danger: H319 Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence: P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P501 Éliminer le contenu/le récipient de déchets dangereux en accord avec la législation provincial, nationale ou locale.

3. INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Solution aqueuse de sels varies et de surfactants. Acide fort: pH 1

Ingrédients dangereux	CAS	Plage de concentration (en poids)
Acide sulfamique	5329-14-6	10 à 20 %

4. PREMIERS SOINS

4.1 Description des premiers soins nécessaires

Inhalation	EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler le Centre Anti-Poison ou un médecin si un malaise persiste.
Voie cutanée	EN CAS DE CONTACT AVEC PEAU: Laver immédiatement à l'eau. En cas d'irritation de la peau ou de rougeurs, consulter un médecin.
Voie oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si possible. Continuer de rincer. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin immédiatement.

4.2 Symptômes et effets les plus importants : aigus ou retardés

Cause des lésions aux yeux/irritation

4.3 Mention de la nécessité d'une prise en charge immédiate ou d'un traitement spécial

Non nécessaire

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

5.1 Agents extincteurs

En cas d'incendie, pulvériser de l'eau, utiliser du dioxyde de carbone (CO₂), de la mousse en vaporisateur, de la poudre sèche. Conserver les contenants au frais avec de l'eau pulvérisée s'ils sont exposés au feu. Ne pas utiliser un jet d'eau.

5.2 Dangers spécifiques du produit dangereux ou du mélange

Ininflammable.

5.3 Avertissement aux pompiers

Un appareil respiratoire autonome et des vêtements protecteurs appropriés devraient être utilisés en cas d'incendie.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Porter des gants de protection et un équipement de protection yeux/visage. Porter des vêtements de protection

6.2 Précautions environnementales

Éviter les rejets dans l'environnement. Un déversement ou rejet non contrôlé dans les conduites ou cours d'eaux doivent être signalés à l'organisme de réglementation approprié.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Recueillir le déversement. Adsorber le liquide avec du sable, terre ou un matériau absorbant adapté. Si la neutralisation est nécessaire, utiliser le bicarbonate de sodium jusqu'à pH neutre. Transférer dans un récipient à couvercle pour élimination ou recouvrement.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir les sections 8 et 13

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1 Précautions en matière de manutention

Ne pas manger, boire ou fumer dans la zone de travail. Laver soigneusement après manipulation. Utiliser dans un endroit bien aéré. Ne pas mettre dans les yeux, sur la peau ou les vêtements.

7.2 Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Garder les contenants fermés hermétiquement. Conserver dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Conserver enfermés à clé.

Température de stockage (°C): Ne pas dépasser 25°C.

Matériaux incompatibles: Bases fortes, métaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Solution aqueuse pour éliminer le tartre et les taches sur les appareils dentaires tels les prothèses dentaires.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles d'ingénierie appropriés

Ne pas manger, boire ou fumer dans la zone de travail. Assurer une ventilation adéquate incluant une extraction d'air appropriée du local pour s'assurer de ne pas excéder la limite d'exposition. Il convient de prendre en considération les procédures de travail et le potentiel d'exposition longue durée, car ils peuvent déterminer si un niveau de protection plus élevé est requis. Ces informations sont données à titre de guide général.

Mesures de protection individuelle

Protection yeux/visage	Utiliser un protecteur facial/ Des lunettes de sécurité/ Un masque facial complet.
Protection de la peau	Utiliser des gants adaptés et des vêtements de protection. Le choix de gants adaptés devrait être confirmé avec le fabricant des gants. Changer de gants si une contamination apparaît ou si la durée de l'activité dépasse le temps de limite de protection.
Protection respiratoire	Normalement non requis.

Contrôle environnemental de l'exposition

Assurer un contrôle propre au procédé pour s'assurer que les émanations dans l'air sont localement permises.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme	Liquide jaune
Odeur	Très douce
pH (Valeur)	1
Point d'ébullition (°C)	> 100
Point d'éclair (°C)	Ne s'applique pas
Inflammabilité (solides, gaz)	Ne s'applique pas
Tension de vapeur (Pascal)	Ne s'applique pas
Solubilité (eau)	Soluble
Densité (g/ml)	1,04 – 1,08

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Stable sous conditions normales.

10.2 Stabilité chimique

Stable lorsque conservé à température ambiante normale.

10.3 Risque de réactions dangereuses

Certains composants peuvent se décomposer à température élevée.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur excessive.

10.5 Matériaux incompatibles

Éviter le contact avec l'aluminium, zinc, fer, les agents oxydants et réducteurs, bases fortes.

10.6 Produits dangereux de décomposition

Vapeur d'eau. Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes d'azote et oxydes de soufre.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Ce produit ne présente pas de dangers toxicologiques lorsqu'il est utilisé en accord avec les instructions du manufacturier.

Ingrédient	Route	Espèces	Valeur
Acide sulfamique	Orale	Rat	LD50 1450mg/kg

Corrosion/irritation cutanées	Peut causer une irritation cutanée et des lésions aux yeux.
Ingestion	Peut causer une irritation des voies gastro-intestinales.
Cancérogénicité	Selon les données disponibles, les critères de classifications ne sont pas remplis.
Toxicité reproductive	Selon les données disponibles, les critères de classifications ne sont pas remplis.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1 Écotoxicité

Aucun danger pour l'environnement connu. Peut être dangereux pour la vie aquatique.

Toxicité aquatique	Ingrédient	Dose	Espèces	Heures
Toxicité aiguë des poissons	Acide sulfamique	LC50 14 mg/l	Pimephales Promelas	96

12.2 Persistance et dégradation

Ce produit est facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Ce produit ne devrait pas être bioaccumulable.

12.4 Mobilité dans le sol

Ce produit n'a pas été testé.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit n'a pas été testé.

12.6 Autres effets nocifs

Aucun connu.

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

13.1 Méthode de traitement des déchets

Ne pas laisser pénétrer la nappe phréatique ou drains. En disposer en accord avec la réglementation locale.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas classé dangereux pour le transport.

14.1 Numéro ONU

Non applicable.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3 Classe de danger relative au transport

Non applicable.

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5 Dangers environnementaux

Non applicable.

14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur lors du transport

Non applicable.

14.7 Transport en vrac aux termes de l'annexe II de MARPOL et du Recueil IBC

Non applicable.

15. INFORMATIONS SUR LA RÈGLEMENTATION

SIMDUT 2015

Règlement sur les produits dangereux - Canada (SORS2015-17)

Loi sur les produits dangereux - Canada (R.S.C., 1985, c. H-3)

Règlement sur l'information concernant les produits dangereux (Québec S-2.1, r. 8.1)

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 5 mai 2023

Les informations contenues dans cette FDS proviennent de sources que nous considérons comme sûres. Toutefois elles sont données comme guide, sans garantie expressément ou implicitement quant à son exactitude. Nous n'assumons pas la responsabilité et rejetons toutes réclamations pour la perte, dommage, dépenses engagées liées de quelques façons au transport, manutention et utilisation du produit.